

# Galant veut connaître les sources de la CGSP

**Les dirigeants de la CGSP-Amio ont été interrogés sur les sources qui les ont informés de l'attribution du contrat litigieux à Clifford Chance. La ministre Jacqueline Galant veut un audit de la DGTA en février 2016.**

**PHILIPPE LAWSON**

Les dirigeants de la CGSP-Amio, secteur Mobilité et Transports, ont eu un entretien hier en début d'après-midi avec la ministre Jacqueline Galant (MR). Elle souhaitait les rencontrer à la suite de leur lettre ouverte qui a révélé l'attribution du contrat litigieux de 500.000 euros au cabinet d'avocats Clifford Chance.

«La ministre nous a très vite indiqué qu'elle ne discuterait pas du dossier Clifford en raison de l'enquête qu'elle a demandée à l'inspection des Finances. Mais sa cheffe de cabinet, Madame Offergeld, qui assistait à la réunion, a voulu savoir d'où nous venaient les informations concernant le dossier et les autres points que nous avons soulevés dans la lettre ouverte», nous a indiqué Karimeddine Mosbah, président de la CGSP-Amio, secteur Mobilité et Transports.

Durant la rencontre, qui a duré près de trois quarts d'heure, la ministre Galant s'est dite surprise par la teneur de la lettre ouverte. Elle est d'autant plus étonnée qu'elle rencontre la directrice ad interim de la Direction générale du transport aérien (DGTA) deux fois par semaine, leur a-t-elle dit. Les représentants du personnel reprochent à la ministre Galant de traiter la DGTA avec mépris et de la tenir l'écart dans ses initiatives. À l'appui de leur critique, ils évoquent surtout son interview du

15 octobre à nos collègues du «Soir». «On n'a jamais vu un ministre qui méprise autant et aussi ouvertement son administration», lit-on dans la lettre ouverte qui épingle cinq points de reproches.

D'après la CGSP, la ministre veut réaliser un audit de la DGTA en février 2016. Une démarche que le syndicat considère comme un acte de méfiance à l'égard de l'administration. «Pas du tout. L'objectif est de faire appel à un consultant en organisation pour aider la DGTA à screener les compétences en interne et à mieux s'organiser pour relever les défis», rétorque la porte-parole de la ministre Galant.

«Le Soir» indiquait hier sur son site que la première facture de Clifford datait du 29 octobre alors que le cabinet d'avocats n'avait été mandaté que le 7 novembre. «Le 29 octobre correspond à la date de prise de contact avec le cabinet», précise la porte-parole. En regard de ce dernier élément, Ecolo-Groen a demandé hier une réunion urgente de la conférence des présidents de la Chambre. Le cdH veut lui aussi que le Premier ministre soit «entendu de toute urgence au Parlement». La députée Karine Lalieux (PS) souhaite enfin que Clifford vienne s'expliquer en commission pour faire une totale transparence dans le dossier.

**«On n'a jamais vu un ministre qui méprise autant et aussi ouvertement son administration.»**

**CGSP-AMIO, SECTEUR MOBILITÉ**